



# BULLETIN D'INFORMATION

Juin 2000

Numéro

13

*Editorial*

## Responsable

Depuis le mois de février pas mal de choses ont bougé à Avusy. Nous vous énumérons dans ce journal celles qui méritent, à nos yeux, d'être citées.

Deux dossiers vous sont en plus proposés : l'un sur le Conseil Municipal et son fonctionnement, l'autre sur les déchets et les haies de nos jardins.

Si la plupart des citoyens connaissent les Conseillers Municipaux, peu savent qui fait quoi ? C'est la raison pour laquelle nous avons pensé judicieux de publier la liste complète des commissions du Conseil.

N'hésitez pas à interpellier vos élus si un sujet vous préoccupe. Premièrement, c'est notre travail que de répercuter les préoccupations de la population et, deuxièmement, c'est nous rendre service que d'exposer votre point de vue.

Peut-être aussi que d'une discussion sur le chaud naîtra une bonne solution pour un problème donné.

Peut-être aussi provoquera-t-elle une vocation et siégerez-vous un jour au sein du Conseil municipal ?

L'autre dossier, plus terre à terre, des déchets n'en est pas moins important. Parfois, changer de petits gestes quotidiens peut devenir un réel changement de société. Planter une haie vive peut faire découvrir le monde fascinant des insectes ou celui des micro-mammifères qui cohabitent avec nous.

Nous sommes partie prenante et responsables de ce que nous vivons.

Merci de votre participation !

La commission information

M. André Castella, Maire  
Mmes Michèle Loup,  
Marie-Luce Schaller et  
MM. Olivier Goy, Samuel Terrier  
Membres du Conseil municipal.

## Du côté du Conseil municipal

Dossiers importants des séances du 7.12.99 – 1.2.00 – 14.3.00 – 5.4.00 – 18.4.00.

### BUS SCOLAIRE.

Depuis Pâques, plus de bus scolaire. Une résolution interpelle l'Exécutif qui s'était déjà soucié du problème. Résultat : le 5 avril 2000, une séance extraordinaire du Conseil municipal vote un crédit de 55'000.- pour l'achat d'un bus destiné au transport d'enfants, véhicule aménagé de ceintures de sécurités et de sièges posés dans le sens de marche.

En attendant la livraison prévue durant l'été, le transport des enfants à la piscine ou à d'autres activités sera assuré par des parents bien sympas. Merci à eux.

### LA SECURITE DANS NOS VILLAGES.

Des discussions, une étude, des comptages et quelques réflexions. On circule parfois trop vite dans nos villages. Le sens de circulation risque bien de changer avec la nouvelle salle communale et l'école. Nos routes sont en très bon état et tout aménagement demanderait de coûteux investissements.

Proposition envisagée : l'achat d'un indicateur de vitesse, (vous avez certainement déjà vu ce type d'appareil dans d'autres localités) qui indique la vitesse exacte de chaque automobiliste. Cet appareil serait déplacé dans les différents villages de la commune. Il est également envisagé de réduire la vitesse à 60 km/h hors des villages.

### CCA.

Les travaux avancent. M. CHASSOT, architecte et conseiller municipal a été nommé représentant du maître d'ouvrage

(la commune). Cette façon de procéder permet un meilleur suivi des travaux.

Les classes de la commune suivent activement les travaux de construction du centre et de l'école, exercice très intéressant au demeurant.

### GRAVIERE DE FORESTAL.

Monsieur le Maire, accompagné de M. CORNUZ, a rencontré M. MOUTINOT, Conseiller d'Etat le 7 février 2000. La discussion a été nourrie, M. CASTELLA défendant notre point de vue, à savoir que M. MAURY ne peut pas continuer son activité de recyclage à FORESTAL.

Mais la porte a été entrouverte pour un éventuel déplacement de cette activité aux Champs-Pointus, si les autres propriétaires de gravières l'acceptent.

Le Conseil municipal a, à plusieurs reprises, réaffirmé sa détermination dans ce dossier. Enfin pour terminer ce chapitre, peut-être qu'une commune peut influencer ce qui se fait sur son territoire.

### ALACA.

Le 18 décembre 1999, inauguration des locaux du centre. Il faut améliorer l'accès.

Les jeunes ont très bien avancé les travaux liés aux bâtiments et le règlement sur l'utilisation du cercle ont été acceptés par l'Exécutif. Il reste le souci des horaires, comme exigé pour le rugby !

### LAITERIE DE SEZEGNIN.

Ca y est, on peut l'utiliser ! Qui ? Quand ? Comment ? Quel mobilier ? On cause beaucoup on se dispute un peu et on décide d'aménager le rez d'une façon conviviale en accord avec l'aspect général du bâtiment.

Pour son utilisation, nous ferons coup double, toutes les sociétés recevront un questionnaire sur leurs besoins en volume, temps, etc... aussi bien pour la Laiterie que pour le futur CCA.

Et en attendant, la Loutre y fait son nid pour un temps, les organisateurs de la vogue d'Athenaz y tiennent leurs séances de comité, les dames paysannes s'y retrouvent, certains y soupent et une équipe organise des exposition. Des œuvres d'Albert FONTAINE (gravures sur bois) ont été exposées.

Notre Laiterie revit pour le plaisir de tous.

#### ENVIRONNEMENT.

L'année 1998 a permis la plantation aux endroits les plus judicieux de la commune de 15 arbres (chênes, noyers) .

Pour cette seconde démarche, ce sont les haies des villas qui nous ont interpellés. Rendons-les vivantes, accessibles aux oiseaux, hérissons et autres animaux. Donnons leurs des couleurs avec des arbustes d'essences différentes. Rendez-vous un peu plus loin dans la lecture du bulletin...

#### DECHETS.

La volonté très marquée du canton de réduire au maximum les déchets qui sont acheminés aux Cheneviers a interpellé la commission ad hoc.

La mise en place de containers pour la récupération du PET et de l'ALU lors des manifestations devient une priorité et vous avez pu en voir le résultat lors de la

fête de l'Escalade. Cet effort devrait devenir une habitude et la nouvelle salle communale aura les moyens de cette action.

En accord avec les classes, une exposition sur nos déchets, leur tri a été présentée à la Laiterie de Sézegnin.

Point positif : la tonne de papier récupérée est, aujourd'hui payée Frs 35.- à la commune. Alors RECUPEREZ !

#### LES PETITS POTINS DE LA VIE COMMUNALE....

Le four à pain est découvert, il manque son toit, mais les travaux avancent bien. Un grand MERCI à tous les bénévoles qui retroussent leurs manches.

Les samedis de ski : Bonheur pour les skieurs, dommage pour les sièges vides.

La cabane du rugby a bougé un peu, elle ne dérange, pour l'instant, plus les travaux...

Peut-on annuler un conseil municipal ? OUI. Deux sont obligatoires par année. C'est pas demain la veille...

Gros dossier : Sécurité civile, concept cantonal de la protection de l'environnement et aménagement du plateau d'Avusy. Méninges des conseillers mises à rude épreuve, on cherche encore ..., un peu de patience ..., les dossiers sont ardues et épais.

Nouvelle sur les déchets : il est interdit de faire des feux de jardins, qu'on se le dise.

## Dossiers en cours ...

### Nouvelles du front...des gravières

Une lapalissade en guise d'introduction : le gravier doit être pris là où il se trouve ! Chance ou malchance – nous vous laissons juger – le gravier se trouve chez nous, en Champagne. Et il faut faire avec, comme l'on dit.

Ceci dit, il y a la manière.

La manière, une partie du moins, est maintenant décrite par la nouvelle loi sur les gravières (L3 10) ainsi que son règlement qui suivra sous peu.

Le Grand Conseil et le Conseil d'Etat, notamment sous l'impulsion d'Avusiens volontaires et doués d'une certaine pugnacité, ont enrichi la panoplie de textes légaux qui permettront aux autorités de mettre un peu d'ordre dans un domaine où régnait jusqu'ici le chaos.

A titre d'exemples, la commune est maintenant plus forte en matière de préavis, les exploitants doivent verser des cautions les incitant ainsi à refermer au plus vite les trous qui d'habitude restaient béants durant des lustres ; l'ouverture d'une nouvelle tranche de parcelle à exploiter ne peut se faire qu'après avoir fermé aux 3/4 la tranche précédente ; etc.

Cette nouvelle législation arrive à point nommé, et pour cause : un groupe d'exploitants de matériaux alluvionnaires, réunis pour la circonstance, ont commandé une étude préliminaire d'impact concernant une zone d'exploitation de quelques 87 hectares, au lieu-dit les Champs-Pointus, entre Sézegnin et Soral.

Ce projet sera bientôt réalité et laissera nos terrains ouverts durant plus de 30 ans. C'est pourquoi un certain ordre devra immanquablement régner aux abords des chantiers et sur les

cheminements, qui par ailleurs posent des problèmes de plus en plus aigus.

A cela s'ajouteront bien entendu les exploitations encore en chantier, et qui, faute de cautions assez fortes, ont une fâcheuse tendance à ne pas se reboucher.

De plus, comme si cela ne suffisait pas, une activité nouvelle dont Avusy a pour l'instant l'exclusivité : le recyclage de déchets de chantiers.

Bien que cette activité soit louable en soi, il ne saurait être question qu'elle ne soit placée là où le hasard a bien voulu la voir aboutir. Nous reparlerons de ce sujet sous peu.

Compte tenu de tout cela, les autorités communales sont et seront très attentives aux faits et gestes des exploitants et à leur "façon de travailler". Elles ne manqueront pas de "sonner" – en cas de débordement – les services cantonaux concernés.

Cela ne fera qu'augmenter la notoriété de notre commune en la matière, une commune si lointaine pour les gens de la Tour Baudet et dont les bruits ne parviennent que difficilement...A nous de parler plus haut !

### Le salle communale et l'école prennent forme.

C'est effectivement une période assez longue qui se termine, celle où rien ne semblait bouger. Et pourtant !

La construction des fondations, des écoulements et des autres aménagements cachés est très lente et surtout invisible pour les néophytes que nous sommes.



## TOURNEZ LA PAGE : RÉCUPÉREZ LE VERRE ET LES VIEUX PAPIERS !

Le service Inf-eau-déchets du département de l'intérieur, de l'agriculture de l'environnement et de l'énergie a lancé en mai une campagne de communication sur la récupération du papier, du carton et du verre usagé. Un petit geste tout simple, d'une grande portée économique et écologique, qui permet de préserver les ressources et va ainsi dans le sens du développement durable.

Comme tout le monde, il vous arrive sans doute de jeter quelques journaux, revues ou bocaux de verre à la poubelle, sans y penser. Mais les petits ruisseaux font les grandes rivières et aujourd'hui, l'usine des Cheveniers est encombrée de déchets qui, comme le papier et le verre, se prêtent mal à l'incinération et coûtent cher à la communauté.

Les usines d'incinération sont très chargées et n'ont nullement besoin de papier pour que les déchets brûlent bien. Les plastiques et autres résidus à haut pouvoir calorifique suffisent largement. Quant au verre, il pénalise le processus d'incinération puisqu'il absorbe de l'énergie au lieu d'en donner. De plus, l'incinération est un mode de traitement très coûteux en raison des équipements complexes (filtres et lavage des fumées) nécessaires à la protection de l'environnement. Comme le papier et le verre constituent plus du tiers du contenu des poubelles des ménages genevois, on comprend vite l'intérêt de la récupération.

### Priorité au recyclage

Cela dit, recycler le papier et le verre permet avant tout de réutiliser des matières premières et d'économiser de l'énergie. Le verre est la matière recyclable par excellence : il peut être refondu indéfiniment, sans perdre ses qualités. Aujourd'hui, 70% du verre produit en Suisse est fait à partir de verre récupéré. D'où des économies de sable, dont l'extraction dans des gravières dépare le paysage. Quant au papier, ses fibres peuvent reprendre du service entre 5 et 7 fois: l'industrie papetière suisse utilise plus de 60% de vieux papier pour sa production et votre journal en contient même 70%. Du coup, elle économise environ 60% d'énergie et beaucoup d'eau par rapport au processus de production basé sur des fibres vierges.

### Encore un effort !

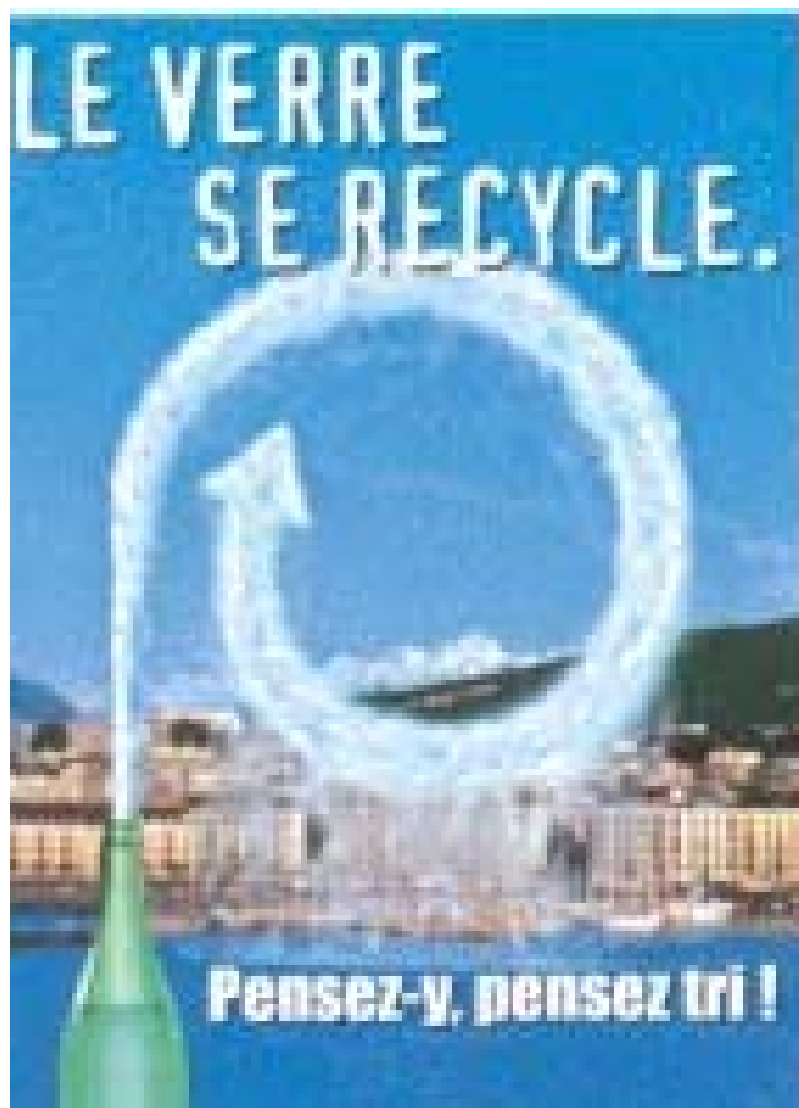
La population genevoise a pris le taureau par les cornes : pour 1999, la moyenne cantonale se situe à 36 kg de papier récupéré, les avusiens en ont récupéré, quant à eux 42. C'est très bien, mais ce n'est pas encore suffisant. Selon le plan de gestion des déchets de l'Etat de Genève, il faudra récupérer 40% du vieux papier en 2002, soit 49 kg de papier par habitant et par an. Ce chiffre n'est pas utopique : la moyenne nationale est de quelque 64 kg par habitant. Quant au verre, 24,4 kg par habitant ont été récupérés en 1999. D'ici 2 ans, le canton doit porter ce chiffre à 37 kg, ce qui correspond à un taux de récupération de 80%. Sur ce point, Avusy est très bien placée puisque chaque habitant en récupère quelque 41 kg, mais, pour toutes les raisons évoquées plus haut, cela ne doit pas l'inciter à relâcher ses efforts, au contraire.

Le moment est donc venu de changer nos habitudes. Chacun doit récupérer cartons d'emballage, journaux, revues et papiers non souillés. Chacun doit apporter au conteneur adéquat bouteilles et bocaux en verre (sans couvercles, bouchons ni capsules). Parallèlement, nous sommes tous invités à donner la préférence aux produits contenant

des matières recyclées, pour que le recyclage ait tout son sens. Trier ses déchets ménagers à la source est devenu un acte de citoyenneté qui permet de protéger l'environnement et de laisser en héritage aux générations futures une nature préservée.

Rappelez-vous encore que chaque kilo de matière triée coûte moins cher à éliminer que s'il passe à l'incinération. Le papier est même aujourd'hui payé 35.- la tonne par le récupérateur.

Enfin, à la moindre interrogation au sujet de la récupération, n'hésitez pas à contacter le service Inf-eau-déchets (tél. : 327 47 11; e-mail : [inf-eau-dechets@etat.ge.ch](mailto:inf-eau-dechets@etat.ge.ch))



## UNE HAIE, UN MORCEAU DE NATURE QUI A UNE VIE

Nous vivons en campagne et les haies de lauriers ou de thuyas sont des haies MORTES. Il n'y a aucune vie dans ce type de haie. Bien sur, c'est vert toute l'année et on est à l'abri des regards.

Mais :

Les saisons ne passent pas au travers de celles-ci et pendant l'hiver un peu de lumière serait le bienvenu.

Essayer de faire vivre sa haie : y donner asile aux oiseaux (faucette grisette, pie grièche, etc...) ou aux hérissons et autres petits animaux. Les nourrir avec certaines baies.

Voilà un beau poste d'observation de la nature pour les enfants.

Alors vous avez un trou dans votre haie ? Pourquoi ne pas essayer une charmille ou un laurier-cerise et transformer votre coin de verdure ?

Vous avez peu de temps, alors plantez des végétaux qui poussent sans souci : du sureau, du lilas de différentes couleurs, des orangers du Mexique. On les taille quand on a le temps et ils passent l'été sans problème.

Une réserve naturelle devant la fenêtre : on laisse l'herbe dessous, pas de traitement, alors en route pour de la viorne-obrer, de l'olivier de Bohême, du

sorbier des oiseleurs, des symphorines, du fusain, le cornouiller mâle, du noisetier, du houx ou de l'aubépine. Que de beaux noms, quelles diversités de couleurs et comme la vie va si bien dans ce coin de paradis.

Et pourquoi pas des couleurs pour se cacher : pas de taille, enlever seulement les feuilles mortes et en route pour les pépiniéristes qui se feront un plaisir de vous conseiller : prunier de bissard ou noisetier pourpre ? Ça c'est une belle couleur pourpre, pour un peu de bleu il faut choisir l'olivier de Bohême, peuplier blanc et sorbier et le doré sera beau avec un genévrier doré.

Et pour la bonne bouche, essayer les pommiers et les poiriers sur porte-greffe. En y mélangeant quelques noisetiers, néfliers et arbousiers, la haie devient un peu sauvage et plus dense.

La mise en place de ces haies ou la réparation d'un trou d'une haie existante, voilà une belle façon de voir évoluer son jardin.

Tenter cette diversité, la Mairie met à votre disposition un joli outil de réflexion : UNE HAIE POUR MON JARDIN (D. Retournard ed. La maison rustique/Flammarion, coll. Le Bon Jardinier), passez le prendre pour consultation.



# L'organisation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal est élu tous les quatre ans. Le nombre d'habitants de la commune détermine le nombre de conseillers municipaux et le mode d'élection. Pour Avusy nous avons 13 membres élus au système proportionnel.

C'est-à-dire que l'on compare le nombre de voix obtenues par chaque liste de candidats pour déterminer qu'elle est la proportion de chaque tendance. On procède ainsi à une répartition des sièges entre les listes. Ces sièges sont attribués ensuite au candidat selon leur nombre de voix sur chaque liste.

Ce système un peu compliqué assure une représentation de toutes les tendances « politiques ».

Une fois élu le Conseil Municipal doit se doter d'un bureau. Celui-ci, à Avusy, est réduit à sa plus simple expression. A savoir un président, un vice-président et un secrétaire. La loi autorise que le secrétaire soit désigné en dehors du conseil. Nous avons profité de cette opportunité pour élire le secrétaire communal, M. Pierre TERRIER, à ce poste.

Pour les juristes, le conseil municipal n'est pas le législatif communal mais un organe délibératif. En effet, il ne vote pas de loi (contraignante) mais des délibérés. Il est vrai cependant qu'il est le pendant du Grand Conseil, au niveau cantonal et le pendant de l'Assemblée Fédérale, au niveau national.

La loi prévoit, pour l'organisation même du conseil, en plus de la séance d'installation en début de législature, deux séances obligatoires par année. Une pour le vote du budget et une autre pour l'approbation des comptes. Ensuite c'est selon le travail, les habitudes voire l'humeur des conseillers. Dans notre commune le conseil se réunit à peu près une fois par mois.

Durant ses séances le conseil peut envoyer tel ou tel dossier en commission pour étude. Ces commissions sont composées de conseillers municipaux en respectant, au mieux, la représentation des divers groupes. Une fois son travail terminé la commission présente ses conclusions au conseil municipal qui, seul, peut prendre les décisions.

Les séances du conseil municipal sont publiques. Chacun peut donc suivre les débats. Il est toutefois prévu le huis clos. Celui-ci est obligatoire pour le traitement des dossiers de naturalisation ou peut être demandé si nécessaire.

En règle générale, tous les conseillers municipaux travaillent ensemble pour le bien de la commune. Ils sont aussi d'ailleurs à votre disposition si vous souhaitez les interpeller.

Un ancien président du conseil résumait le travail du Conseil Municipal par ces mots : « Tous les conseillers sont à l'écoute des préoccupations de la population et travaillent dans une bonne entente pour amener la commune d'Avusy vers un avenir radieux ! »

**MAIRE ET ADJOINTS :**

André CASTELLA  
 Françoise CERUTTI  
 Gilbert TREIER

**CONSEILLERS :**

Michèle LOUP  
 Marie-Luce SCHALLER  
 Jürg BRÜDERLIN  
 Charly CHASSOT  
 Samuel CORNUZ  
 Jean-Luc DELÉCRAZ

Pascal EMERY  
 Eric GARDI  
 Olivier GOY  
 Philippe ISELI  
 Jean-Claude MOREL  
 Jean-Claude PESSE  
 Samuel TERRIER

COMPOSITION DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS :

**Finances :**            **André CASTELLA**  
 Luce SCHALLER  
 Samuel CORNUZ  
 Samuel TERRIER

**Aménagement :** **André CASTELLA**  
 Jean-Luc DELECRAZ  
 Pascal EMERY  
 Philippe ISELI  
 Samuel TERRIER

**Sociale , sports :** **Françoise CERUTTI**  
**jeunesse et loisirs** Michèle LOUP  
 Jean-Luc DELÉCRAZ  
 Eric GARDI  
 Philippe ISELI  
 Jean-Claude MOREL  
 Jean-Claude PESSE

**Environnement :** **Gilbert TREIER**  
 Luce SCHALLER  
 Jürg BRÜDERLIN  
 Samuel CORNUZ  
 Olivier GOY

**Scolaire :**            **Françoise CERUTTI**  
 Michèle LOUP  
 Jürg BRÜDERLIN  
 Olivier GOY  
 Philippe ISELI

**Information :**        **André CASTELLA**  
 Michèle LOUP  
 Luce SCHALLER  
 Olivier GOY  
 Samuel TERRIER

**CCA :**                 **André CASTELLA**  
 Françoise CERUTTI  
 Gilbert TREIER  
 Charly CHASSOT  
 Samuel CORNUZ  
 Jean-Luc DELECRAZ  
 Eric GARDI  
 Philippe ISELI  
 Jean-Claude PESSE

**Travaux :**            **Gilbert TREIER**  
 Luce SCHALLER  
 Charly CHASSOT  
 Pascal EMERY  
 Eric GARDI  
 Jean-Claude MOREL  
 Jean-Claude PESSE

## Société communale à l'affiche : La Cie des sapeurs-pompiers

Depuis sa fondation en 1883, notre compagnie de sapeurs-pompiers ne cesse d'entretenir un esprit de corps dévoué au service communautaire et d'accorder une grande place aux relations amicales.

Au fil du temps, et grâce aux personnes qui ont œuvré au maintien de cet état d'esprit, la compagnie a su s'adapter harmonieusement au développement de la commune. L'effectif n'a ainsi cessé d'augmenter d'année en année pour passer de 30 hommes en 1990, à plus de 40 en cette année de changement de millénaire. L'équipement a, lui aussi, nécessité une évolution en conséquence, puisqu'un véhicule autonome a été acquis en 1996.

Fort heureusement, nous pouvons nous réjouir d'un très faible nombre d'interventions, cela signifie que les habitants de notre commune sont prudents. Toutefois, les professionnels de la sécurité civile dispensent et contrôlent régulièrement une formation continue et adaptée à toutes éventualités qui surviendraient sur notre territoire ou sur celui d'une commune voisine, dans ce

cas, notre compagnie opérerait en tant que renfort de la compagnie locale.

Afin d'être constamment bien entraînés, quatre exercices obligatoires par an sont suivis par les membres de notre compagnie, et plus encore pour les spécialistes en charge des appareils respiratoires, toujours plus nécessaires en regard de l'évolution des matériaux utilisés aujourd'hui dans les habitations.

Dans un autre registre, la compagnie se charge de gérer l'intendance et la sécurité des fêtes officielles des Promotions et du 1<sup>er</sup> août. Elle assure aussi un service de préservation dans toutes autres manifestations.

Les sapeurs-pompiers font partie de l'un de ces derniers remparts où le bénévolat, la disponibilité et la rigueur dans la mission ont encore toute leur signification.

Cet amalgame d'engagement et de jovialité permet certes la propagation de quelques boutades, mais n'entame en rien notre cote de popularité, comme en témoigne la dernière revue. Ce qui nous fait chaud au cœur !

## Vie de nos villages

### À LA LAITERIE DE SÉZEGNIN

Un groupe d'habitants s'est associé afin d'organiser à la Laiterie de Sézegnin des expositions artistiques. Ce groupe se veut informel, ouvert et évolutif. Tout le monde peut s'y engager pour la durée d'une exposition ou plus. Il suffit de passer à la laiterie durant l'exposition et de s'y inscrire ou encore à la mairie.

Le premier sujet choisi est :

« Le chant du Moulin »

d'**Albert FONTAINE**

Ces gravures sont toutes des représentations du Moulin de la Grave ou de ses alentours. C'est peut-être un bon moyen de découvrir ce magnifique lieu de notre commune sous Avusy.

## VIVE LE FEUILLU

Après une journée mitigée, le soleil et la fête du Feuillu se sont donné rendez-vous à l'église d'Avusy.

Le cortège, emmené par le char fleuri du Roi et de la Reine et suivi des enfants couronnés de fleurs et de feuilles, s'est ébranlé avec bonne humeur sur la route du Creux-du-Loup pour atteindre Sézegnin.

Les enfants des écoles de Sézegnin et d'Athenaz ont interprété des chants traditionnels du Feuillu à l'église d'Avusy, au Reposoir et à la salle communale de Sézegnin.

La fête s'est poursuivie à la salle dans une ambiance chaleureuse et animée, par moments pour notre plus grand plaisir, par un orgue de Barbarie.

Merci à tous les organisateurs et participants pour avoir perpétué cette fête traditionnelle genevoise. N'oublions pas de le répéter, le bénéfice de cette fête alimente un fonds destiné principalement à l'achat de matériel et à l'organisation d'activités profitant aux enfants de notre commune.

(Cette célébration s'est déroulée exceptionnellement le samedi 6 mai et non le 1<sup>er</sup> mai pour cause de vacances scolaires. L'année prochaine nous fêterons le Feuillu à nouveau le 1<sup>er</sup> mai, qu'on se le dise !!)

## ACTION VILLAGE ROUMAIN

Je tiens personnellement à remercier chaleureusement toutes les familles et les enseignants qui ont participé à ma collecte de matériel pour le village d'Iclod en Roumanie.

Axelle Fornara

## VOGUE D'ATHENAZ

Comme c'est devenu la tradition la vogue d'Athenaz se déroulera dans les rues du village. Un comité s'est déjà formé et les préparatifs sont déjà avancés.

Retenez d'ores et déjà les dates :

Le samedi 26 et le dimanche 27 août 2000.

De nombreuses animations sont prévues et plusieurs « guinguettes » vous serviront repas et rafraîchissements. Elles seront tenues par différentes sociétés communales. Merci à ceux qui œuvrent au maintien de cette autre tradition genevoise.

## REVUE 2000 PAR LA COMPAGNIE SAINT-CHARLES

✍ Avoue-z'y, Avusy ✍ revue 2000 a débuté ses représentations le 12 mai et s'est déroulée jusqu'au 27 mai avec un très grand succès!

Elle était sympathique, dynamique, pleine d'humour, piquante à souhait, mais sans acidité, grâce aux potins de village et aux actualités nationales.

Les artistes amateurs ont donné une excellente prestation, livrant des affaires telles qu'un site agricole se transformant en site ✍ industriel ✍, les aléas de la vie politique de notre commune, Pinocchio et Jiminy Cricket, ainsi que la vie de la compagnie des sapeurs pompiers (acquisition d'un beau camion et de leurs sorties nocturnes). Sur ce dernier fait les femmes des sapeurs ont décidé de devenir aussi pompiers et sont parties assister à un spectacle de Chippendale. Ces derniers ont provoqué autant de cris et d'applaudissements de la part des ✍ pompières ✍ que de la part des spectateurs.

Les actualités nationales évoquent les différents problèmes de la Poste, la

concurrence des réseaux mobiles entre les opérateurs Swisscom, Orange et DiAx et le Blocher national accompagné de nos deux Ruth du Conseil Fédéral.

Un tableau, particulièrement poétique, rendait hommage à notre commune et à notre région du bassin genevois.

Tout ceci, bien sûr, en chansons. Les artistes étaient accompagnés avec brio par trois musiciens.

Félicitations aux comédiens, aux personnes dans les coulisses, pour les décors, l'éclairage, le maquillage et les costumes, aux auteurs de cette revue et au metteur en scène à qui nous pouvons le dire: la cuvée 2000 fut excellente !

#### CLASSE DE MME PESSINA-PAPIS

Des élèves de 4ème et 5ème primaire de la classe de Mme Laurence Pessina-Papis se sont déplacés au Salon du Livre accompagnés pour la circonstance par quelques parents. Ils étaient attendus par le Département de l'instruction publique pour y animer son stand dont le thème traitait des sciences à l'école. Encadrés par des collaborateurs du service de l'environnement de l'Enseignement primaire, les élèves devaient concevoir des manipulations puis expérimenter des principes de physiques relatifs à l'eau : mesure de densité des liquides, système de filtration, poids spécifique de divers objets, etc.). Après avoir opéré d'une manière très enthousiaste pendant près d'une heure et demie, nos enfants ont encore eu l'énergie de visiter les autres stands et de choisir le livre qu'ils recevront aux Promotions.

Un grand bravo à ces écoliers qui pourraient maintenant nous en apprendre beaucoup !

#### COUPE SISO





Le samedi 4 mars 2000 a eu lieu dans la salle communale à Sézegnin la 7<sup>ème</sup> édition de la coupe **SISO**, tournoi de tennis de table organisé par « Avusy pour l'Avenir... ».

Les gagnants et finalistes de ce tournoi ouvert à tous, adultes et enfants, ont été **Benôit Kopp** et Robbie Hillier (junior I), **Valentin Emery** et Eric Putallaz (juniors II), **Geneviève Beureux** et Nicole Deshusses (dames) et **Clément Emery** et Pierre Zaugg (messieurs).

Le tournoi a été suivi d'une magnifique démonstration de rock acrobatique du groupe BC Swing du Grand-Saconnex suivi par un nombreux public. Le succès de cette manifestation, assuré par les 41 participants, nous motive et nous permet d'annoncer la 8<sup>ème</sup> édition de la coupe **SISO** pour le samedi 10 mars 2001.

Les organisateurs de la coupe **SISO**



## LES RENCONTRES DU CREUX-DU-LOUP

La première saison des  **Rencontres du Creux-du-Loup**  a été marquée par une participation très importante d'un public extrêmement chaleureux. Il faut dire que nos trois conférenciers avaient préparé des exposés remarquables sur le thème de  **L'Histoire Géologique et Humaine de la Champagne Genevoise** . Les remerciements du groupe des organisateurs s'adressent donc autant aux conférenciers, M. Eric DAVAUD, Mme Catherine SANTSCHI et Mme Béatrice PRIVATI, qu'à toutes les personnes qui se sont déplacées le 25 novembre (120 personnes), le 20 janvier (150 personnes) et le 16 mars (160 personnes).

Une brochure est en cours d'édition, qui regroupe les textes de ces trois conférences, ainsi que quelques figures et photos est disponible. Pour vous la procurer, il vous suffit de:



- Contacter Alda Burki, 30 Traversins, 1285 Sézegnin, tel 756.29.07, pour vous inscrire, et
- Verser la somme de FR 20.- sur le CCP 17-525710-0, les Rencontres du Creux-du-Loup, 1285 Sézegnin.

Rappelons les titres des conférences de cette première saison:

- Les dessous de la C(h)ampagne genevoise (Aperçu de l'évolution géologique du bassin genevois et perspectives d'avenir) par M. Eric DAVAUD (géologue)
- Les communes de la Champagne genevoise au Moyen-Age par Mme Catherine SANTSCHI (historienne)
- Nos ancêtres les  Burgondes  (Fouilles et analyses de la nécropole de Sézegnin, IV-VIIIe siècles) par Mme Béatrice PRIVATI (archéologue)

Le succès de cette première saison nous encourage à poursuivre l'organisation des Rencontres du Creux-du-Loup durant l'hiver 2000-2001. Les conférences auront lieu:

**les jeudis 23 novembre 2000, 25 janvier 2001 et 22 mars 2001.**

Le thème choisi pour la prochaine saison est  l'Eau de la Champagne . Les trois conférenciers sont déjà choisis. Il s'agit de M. Gabriel de Los Cobos, hydrogéologue cantonal, qui parlera des nappes et cours d'eau de la région, de Mme Liliane Mottu, historienne, qui présentera la riche histoire des moulins de la région, et de M. Pierre Hainard, biologiste, qui décrira l'importance de l'eau pour la vie en s'appuyant sur des exemples locaux remarquables, comme la réserve du Moulin-de-Vert.

**POSTE TU ES PRÉSENTE,  
POSTE TU RESTERAS!**


Comme vous avez pu le lire dans la presse, les postes de village semblent condamnées à disparaître au prix d'une économie de rendement et au détriment du service public.

Sur ces informations, un comité de soutien s'est formé. Il a pour but de maintenir la poste pour son service public, pour la cohésion sociale qu'elle représente, outil de contact, de rencontre et de permettre à la plus grande partie de la population d'effectuer ses opérations postales à proximité de chez elle.

Ce comité a proposé une pétition pour le maintien du bureau de poste d'Athenaz. Une manifestation s'est déroulée le samedi 11 mars devant le bureau de poste, afin d'affirmer notre soutien et de récolter le plus grand nombre de signatures.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont déplacées, ainsi que toutes celles qui ont signé la pétition. Grâce à vous nous avons obtenu **462 signatures**.

Cette pétition a été envoyée au nouveau Directeur général de la Poste M. Ulrich GYGI, au Conseiller fédéral M. Moritz LEUENBERGER, au Grand Conseil et au Conseil d'État de la République et Canton de Genève.

Mme Jacqueline Meng (fondatrice du mouvement et du comité  Citoyens pour la sauvegarde de la Poste de Saint-Jean) a été contactée et informée de l'action du comité de soutien de la Poste d'Athenaz.

### **Comment aider notre Poste ?**

Il est évident que si notre bureau de poste a un bon rendement, il ne sera probablement pas menacé. Il faut donc se mobiliser le plus possible!!!

- **Les personnes domiciliées sur la commune et qui ont un CCP déposent tout leur actif, lors d'un mouvement du compte, au bénéfice de la poste d'Athenaz.**
- **Pourquoi ne pas ouvrir un compte jaune?!**
- **Effectuer des virements et des paiements au bureau de poste plutôt que par le biais des banques.**
- **Effectuer vos envois ( lettres colis, etc..) dans votre commune.**
- **En plus le bureau de poste vend:**
  - Des cartes téléphoniques**
  - Des enveloppes**
  - Des vignettes vélo**
  - Des vignettes voiture**
  - Des cartes et abonnements TPG**

En conclusion, montrons notre soutien à la poste d'Athenaz par nos actions diverses. Ne restons pas passifs, mais soyons déterminés!

## Dates et horaires spéciaux

### BIBLIOBUS

Athenaz de 16h00 à 16h45  
Sézegnin de 17h00 à 18h00

Téléphone prolongations 321 07 32

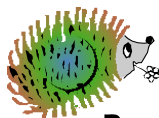
Jeudi 6 Juillet	Jeudi 14 septembre
Jeudi 3 août	Jeudi 5 octobre
Jeudi 31 août	

### FERRAILLE

Jeudi 12 octobre

### PAPIER

Jeudi 6 juillet	Jeudi 14 septembre
Jeudi 3 août	Jeudi 5 octobre



Inf-eau-déchets  
022 327 47 11  
Pensez-y, pensez tri !

### VACANCES SCOLAIRES

**Vacances d'été** : du lundi 3 juillet au vendredi 25 août 2000 ; la rentrée est fixée au lundi 28 août.

**Jeûne genevois** : jeudi 7 septembre

**Vacances d'automne** : du lundi 16 octobre au vendredi 20 octobre 2000 ; la rentrée est fixée au lundi 23 octobre.

### HORAIRE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte le **mardi matin** de 7 h.30 à 12 h. et le **jeudi après-midi** de 14 h. 30 à 18 h.

Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire ou de joindre le secrétariat au numéro de téléphone **756.17.33** et par fax **756.30.28**

# Bonnes Vacances à tous !